

PHAREduc SARL

86 place du Lac
46360 NADILLAC

Facture		Devis / Convention		Prestataire	Dates Intervention
Numéro :	Date :	N°	Date :	Anne LIENART	06 & 07/2025
115 991	03/07/2025	CP en ST			

Détail de la prestation	Qté	PU	Total
Dans le cadre de votre convention de formation entre deux organismes de formation : BNPSI Organisme de formation n° 82 6908837 69 PHARÉDUC Organisme de formation n° 76 81 01623 81 Formation GAPP : Lundi 30 juin 2025 : - 9h30 -12h30 - 6 participants Lundi 30 juin 2025 : - 13h30 -16h30 - 5 participants Mardi 1er juillet 2025 : - 9h30 -12h30 - 5 participants Lieu d'intervention : MDS 25 avenue Gendarme Casternant 77500 CHELLES Total des heures de formation : 9h TVA non applicable Art 261-4-4 du Code du CGI Facture envoyée par mail à contact@phareduc.com	3,00	300,00	900,00

Facture		Devis / Convention		Prestataire	Dates Intervention
Numéro :	Date :	N°	Date :	Anne	
115 991	03/07/2025	CP en ST		LIENART	06 & 07/2025

Condition de règlement :	Montant HT :	900,00
A réception de facture par virement - MERCI	TVA 0,00 % :	0,00
	Montant TTC en € :	900,00

Référence à rappeler impérativement : Facture N° 115991

TVA Intracommunautaire : FR75480126838 BIC : CCBPFRPPGRE

Org. de Formation DRTEFP AURA - N°82.69.08837.69

Banque Populaire 69400 Villefranche s/s : RIB : IBAN FR76 1680 7004 0081 4837 0821 619

En cas de litige il est fait attribution de compétence au Tribunal de Commerce de Villefranche S/S (69).

Selon la loi, tout retard de règlement entraîne des pénalités de 3 fois le taux d'intérêt légal, outre une indemnité forfaitaire de 40 €